



# Le Quotidien

Statistique Canada

**Le jeudi 11 décembre 1997**

Pour être diffusé à 8 h 30

---

## PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

---

- **Les faillites d'entreprise au Canada, 1996** 2  
Selon une nouvelle étude, la plupart des faillites sont causées par le manque d'expérience, de savoir-faire et de vision des chefs d'entreprises. Quoique les techniques de gestion sophistiquées abondent, elles ne peuvent pallier l'absence d'une base solide.

---

## AUTRES COMMUNIQUÉS

---

- Droits de cotisation aux REER, 1997 4
- Acier en formes primaires, octobre 1997 4
- Production d'oeufs, octobre 1997 5

---

## NOUVELLES PARUTIONS

---



## PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

### Les faillites d'entreprise au Canada

1996

Selon une nouvelle étude, la plupart des faillites sont causées par le manque d'expérience, de savoir-faire et de vision des chefs d'entreprises. Quoique les techniques de gestion sophistiquées abondent, elles ne peuvent pallier l'absence d'une base solide.

Cette nouvelle étude confirme que le principal problème interne des entreprises en faillite consiste en un manque général de compétences en gestion. Cela comprend notamment l'absence de connaissances, l'absence de vision et la mauvaise utilisation des experts-conseils externes.

Ces entreprises ont également d'importantes lacunes pour ce qui est de la gestion financière. Sept sur dix entreprises sont acculées à la faillite à cause d'une mauvaise planification financière. Les trois principaux problèmes à ce chapitre sont le déséquilibre de la structure du capital, l'incapacité de gérer les fonds de roulement et la sous-capitalisation.

On accuse parfois le secteur financier de ne pas offrir assez de soutien aux jeunes entreprises. L'étude a révélé que les institutions financières créent souvent des entraves. Toutefois, ces entraves sont presque toujours associées aux lacunes des entreprises sur le plan de la gestion. Une forte proportion d'entreprises ayant du mal à obtenir du capital ne possèdent pas le savoir-faire requis pour envisager d'autres options de financement.

Les problèmes de financement sont souvent reliés. Par exemple, les entreprises incapables d'obtenir du capital des institutions financières ne parviennent pas à exploiter d'autres possibilités de financement.

#### Les faillites entraînent chaque année des milliards de dollars de pertes

En 1993, 3 700 sociétés (dont le passif s'élevait à 4,1 milliards de dollars) ont déclaré faillite. Une bonne part des fonds engloutis dans les faillites sont prêtés par les banques canadiennes, les plus importants créanciers des entreprises du pays. Les Canadiens qui perdent leur emploi font également les frais des faillites. La moitié des entreprises qui déclarent faillite comptent de un à neuf employés au moment où elles ferment leurs portes.

De 1992 à 1996, les faillites de société ne représentaient que 28 % des faillites d'entreprise

#### Note aux lecteurs

*Le présent communiqué est tiré de la publication intitulée Les faillites d'entreprise au Canada. L'étude tente de répondre à trois questions fondamentales: Quelles sont les causes de la faillite? Quels en sont les symptômes? Quelles mesures auraient permis de l'éviter?*

*Les données sont tirées de l'Enquête sur les caractéristiques d'entreprises en faillite. L'enquête a été réalisée entre le 1<sup>er</sup> mars et le 31 août 1996 et porte sur 1 085 entreprises. Elle a bénéficié de la collaboration des syndicats de faillite, qui ont fourni des réponses détaillées aux questions sur les caractéristiques des entreprises en faillite. Aux termes de la loi, chaque faillite est confiée à un syndic. Ce dernier collabore étroitement avec l'entreprise en faillite et, en vertu de son mandat, doit acquérir une connaissance approfondie de sa situation et se familiariser avec son style de gestion.*

*L'étude est la troisième de la série sur les petites et moyennes entreprises publiée par la Division de l'analyse micro-économique. La première est intitulée Stratégies de réussite et a paru le 18 février 1994; la deuxième, intitulée Les jeunes entreprises montantes: se donner les moyens de survivre et de croître, a paru le 8 mai 1997.*

mais représentaient environ 65 % du passif total des entreprises en faillite. Le passif moyen d'une société en faillite s'élevait à 1,3 million de dollars, c'est-à-dire cinq fois plus que celui des autres entreprises (à 260 000 \$).

Entre 1985 et 1995, le nombre de faillites a presque doublé, alors que le nombre d'entreprises s'est accru de moitié seulement. Le taux de faillite a donc augmenté de façon notable: de dix faillites pour 1 000 entreprises en 1980, il est passé à 14 pour 1 000 en 1995.

Au début des années 1990, le secteur des services a été le plus durement touché. Le risque de faillite a été le plus grand pour les services financiers, l'assurance, l'immobilier ainsi que les services aux entreprises, l'hébergement, l'alimentation et les boissons. En 1995, ces secteurs ont enregistré la plus forte proportion de faillites: 4 610 faillites ou 35 % du total.

Les jeunes entreprises et celles de petite taille sont les plus à risque. Cette situation s'explique en bonne partie par le manque d'expérience de leurs chefs, n'ayant pas encore acquis les connaissances et le savoir-faire requis pour gérer. Plus de la moitié des entreprises qui disparaissent durant leur première décennie ne franchissent jamais le cap des deux ans. Plus de la moitié des entreprises les plus jeunes (moins de cinq ans) sont dirigées par une personne ayant moins de cinq années d'expérience en gestion.

### **Facteurs internes et externes menant les entreprises à la faillite**

Nombre d'entreprises déclarent faillite à cause de facteurs externes échappant à leur contrôle. Les trois principaux sont les mêmes pour toutes les entreprises: le ralentissement économique, l'augmentation de la concurrence et la perte de clients.

Les faillites peuvent également être causées par des facteurs internes, principalement des problèmes de gestion. Les problèmes les plus fréquents concernent les compétences générales en gestion, la planification et la gestion financière, ainsi que le marketing.

L'effet conjugué de ces facteurs varie selon l'âge de l'entreprise. Pour les jeunes entreprises (incorporées avant 1990), les facteurs internes pèsent généralement plus lourd dans la balance, alors que c'est l'inverse pour les entreprises mieux établies.

Durant les premières années, les problèmes internes sont si importants qu'on leur doit la plupart des faillites à cette étape. Au fil des ans, les entreprises trouvent cependant solution à nombre de ces problèmes. Ainsi, chez les entreprises établies depuis plus longtemps, les facteurs externes jouent un plus grand rôle.

Un peu plus de la moitié des entreprises font faillite parce qu'elles n'ont pas su acquérir les compétences internes requises pour survivre aux bouleversements externes. La compétence des chefs est généralement un facteur moins important lorsque la faillite est causée par des facteurs externes. Cependant, les lacunes des gestionnaires (manque de vision, d'initiative ou de souplesse et faible capacité d'adaptation) aggravent l'impact des facteurs externes.

L'étude montre l'importance d'une structure financière solide, permettant aux entreprises de perfectionner leurs compétences internes ou de se protéger contre les bouleversements externes. Le

marketing est aussi un facteur de réussite important, en particulier la politique d'établissement des prix, qui vient en tête des motifs de faillite liés au marketing.

### **Ce qu'il faut faire pour éviter la faillite**

L'étude indique que les problèmes à la base des faillites sont si fondamentaux que la majorité des entreprises ne seraient pas en mesure d'y échapper même si leurs chefs prenaient les mesures appropriées aux premiers signes de difficultés sérieuses. Prises à temps toutefois, certaines auraient peut-être réussi à se relever. La première chose à faire consiste à réunir du capital additionnel. Environ la moitié des entreprises en difficulté pourraient sans doute éviter la faillite si elles parvenaient à réunir des fonds assez tôt. Comme le dit le dicton: il vaut mieux prévenir que guérir.

Une des façons d'évaluer la situation financière d'une entreprise consiste à voir comment d'autres l'évaluent et en particulier, de déterminer dans quelle mesure ils seraient prêts à y investir. L'importance du capital ne fait donc pas de doute. Il faudrait en outre que les chefs d'entreprises possèdent une formation en gestion générale et en gestion financière afin de pouvoir démontrer la valeur de leur entreprise et ainsi attirer des investisseurs.

Environ quatre entreprises sur dix pourraient éviter la faillite si elles sollicitaient l'aide d'un expert-conseil pour régler les problèmes de gestion internes les affligeant. Les syndicats recommanderaient environ un tiers de ces entreprises de renégocier avec leurs créanciers et fournisseurs.

*Les faillites d'entreprise au Canada (61-525-XPF, 30 \$) est maintenant en vente. Voir Pour commander les publications.*

Pour plus de renseignements, communiquez avec John R. Baldwin au (613) 951-8588, Division de l'analyse micro-économique. ■

---

## AUTRES COMMUNIQUÉS

---

### Droits de cotisation aux REER

1997

Les droits de cotisation aux régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) détenus par les Canadiens pour l'année d'imposition 1997 sont plus élevés que jamais.

Un peu plus de 17 millions de Canadiens auraient le droit de cotiser un montant global de 203,6 milliards de dollars (dollars courants) aux REER, soit 14 % de plus que l'année précédente. Ces données se fondent sur les déclarations de revenu des particuliers de 1996. Ce montant est deux fois plus élevé qu'en 1993, la première année de référence des données.

Près du quart de ce montant (48,3 milliards de dollars) représente les droits nouveaux acquis pour l'année d'imposition 1997. Les droits nouveaux acquis cette année correspondent à 18 % du revenu gagné en 1996, moins le facteur d'équivalence. Le facteur d'équivalence représente la valeur de la pension acquise en 1996 au moyen d'un régime de pension agréé ou d'un régime de participation différée aux bénéfices.

Près des trois quarts des droits totaux représentent des droits inutilisés. Puisque de nombreux Canadiens admissibles ne se prévalent pas de leurs droits de cotisation chaque année ou n'en utilisent qu'une partie et que le montant inutilisé est reporté, les droits inutilisés – et par ricochet les droits totaux – ont augmenté de façon constante depuis 1993. Ce rythme de croissance a toutefois ralenti de façon constante. Un tel ralentissement est attribuable en partie à la croissance de plus en plus importante des cotisations versées.

Inchangé par rapport à 1996, le maximum de droits nouveaux pour 1997 se chiffre à 13 500 \$. De façon générale, la variation de ce maximum a peu d'effet sur la croissance globale des droits nouveaux puisque très peu de Canadiens acquièrent des droits nouveaux de cette taille. Depuis 1993, parmi les personnes ayant acquis des droits nouveaux, près de la moitié se sont vu attribuer des droits annuels de 2 500 \$ ou moins et seulement 3 % se sont vu créditer des droits de 10 000 \$ et plus.

La croissance de 15 % des droits nouveaux au cours des cinq dernières années est principalement attribuable à la baisse de l'adhésion aux régimes de pension agréés et la croissance du revenu d'emploi des Canadiens entre 1992 et 1996.

Le nombre de personnes ayant acquis des droits nouveaux pour 1997 a augmenté dans l'ensemble des provinces et des territoires, sauf à Terre-Neuve,

où leur nombre a reculé pour une quatrième année consécutive.

**Nota:** Les droits totaux de cotisation aux REER représentent le «maximum déductible», c'est-à-dire le montant que les Canadiens peuvent réclamer au titre des cotisations versées à ces régimes. Ils ne comprennent pas les revenus admissibles au transfert (tels que les allocations de retraite et les indemnités de départ) pouvant être transférés directement dans les REER. La somme de ce «maximum déductible» et des transferts constitue la déduction maximale pouvant être demandée (ligne 208 de la déclaration de revenu des particuliers).

Pour plus de renseignements au sujet des *Droits de cotisation aux REER* (17C0011), communiquez avec le Service à la clientèle au (613) 951-9720, Division des données régionales et administratives. Télécopieur: (613) 951-4745. Internet: [saadinfo@statcan.ca](mailto:saadinfo@statcan.ca). ■

### Acier en formes primaires

Octobre 1997

En octobre, la production d'acier en formes primaires a atteint 1 310 542 tonnes métriques, en hausse de 1,2 % par rapport aux 1 295 517 tonnes métriques d'octobre 1996.

Le total cumulatif des dix premiers mois de 1997 a atteint 12 858 502 tonnes métriques, en hausse de 7,3 % comparativement aux 11 980 664 tonnes métriques de la même période en 1996.

### Données stockées dans CANSIM: matrice 58 (niveau 2, série 3).

Le numéro d'octobre de *Fer et acier primaire* (41-001-XPB, 7 \$ / 62 \$) paraîtra bientôt. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Andy Shinnan au (613) 951-3515, Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. Internet: [shinand@statcan.ca](mailto:shinand@statcan.ca). ■

## **Production d'oeufs**

Octobre 1997 (données provisoires)

Les données sur la production d'oeufs d'octobre sont maintenant disponibles.

**Données stockées dans CANSIM: matrices 1145, 1146 et 5689 à 5691.**

Pour commander le bulletin *Production et stocks d'oeufs et de volaille* (110 \$ par année), communiquez avec Rachelle St-Amour au (613) 951-5020.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Robert Plourde au (613) 951-8716, Section du bétail et des produits d'origine animale, Division de l'agriculture. ■

## NOUVELLES PARUTIONS

**Produit intérieur brut par industrie**, septembre 1997  
**Numéro au catalogue: 15-001-XPB**  
(Canada: 15\$/145\$; à l'extérieur du Canada: 15\$/145\$US).

**Profil des exploitants agricoles canadiens**, 1996  
**Numéro au catalogue: 93-359-XPB**  
(Canada: 39\$; à l'extérieur du Canada: 39\$US).

Les prix n'incluent pas les taxes de vente.

**Les faillites d'entreprise au Canada**, 1996  
**Numéro au catalogue: 61-525-XPF**  
(Canada: 30\$; à l'extérieur du Canada: 30\$US).

### Pour commander les publications

Simplifiez vos recherches en feuilletant le *Catalogue de Statistique Canada* (11-204-XPF, Canada 16\$; à l'extérieur du Canada: 16\$US). L'index des mots-clés vous aidera à trouver des données statistiques sur l'activité économique et sociale.

#### Pour commander les publications par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez:	<b>1 800 267-6677</b>
Pour les autres pays, composez:	<b>1 613 951-7277</b>
Pour envoyer votre commande par télécopieur:	<b>1 800 889-9734</b>
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte:	<b>1 800 700-1033</b>
Internet:	<b>order@statcan.ca</b>

**Pour commander par la poste, écrivez à:** Gestion de la circulation, Division des opérations et de l'intégration, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Le jeudi 11 juin 1997  
Pour lire vite à 8 h 30

**PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS**

- **Transport urbain, 1996**  
Même le photo associé aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont utilisé en moyenne quelque 46 déplacements en transport en commun de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré en cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996**  
À l'égard de la croissance de l'économie et des emplois, la baisse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 a été, semble-t-il, une fois de plus, une fois de plus.

**AUTRES COMMUNIQUÉS**

- Indice des offres d'emploi, mai 1997 10
- Emploi sur les entreprises à court terme 11
- Aligner les données, semaine terminée le 31 mai 1997 11
- Production d'eau, avril 1997 11

**NOUVELLES PARUTIONS** 12

Statistique Canada / Statistiken Canada

### Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10<sup>e</sup> étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à [listproc@statcan.ca](mailto:listproc@statcan.ca). Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédacteur: Alain Garneau (613) 951-1187, [garnala@statcan.ca](mailto:garnala@statcan.ca)  
Chef de la Diffusion officielle: Chantal Prévost (613) 951-1088, [prevcha@statcan.ca](mailto:prevcha@statcan.ca)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1997. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.